



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Février 2025

**Victoire syndicale : Albi reste ouvert !
Tous les petits sites doivent être protégés !**

Finalement, la direction de Sopra Steria a renoncé à son projet de fermeture d'Albi grâce à l'action syndicale ! De nouveaux locaux de co-working ont pu être trouvés ce qui a permis de préserver les conditions de travail de nos collègues d'Albi !

**Les élus CFE-CGC saluent cette sage décision,
Comme quoi, il est utile de se
battre pour défendre nos intérêts.**

**Négociations salariales
Les erreurs de débutant ...**

Un trop grand nombre d'entre vous se font encore piéger lors des négociations salariales, à l'entrée dans l'entreprise et après. Voici quelques points de vigilance (tous des cas réels) :

- **13^e mois** : On vous dit lors de votre arrivée à Sopra Steria lorsque vous demandez un salaire annuel, « ici, on verse le salaire sur 13 mois ». **C'est un piège.** En réalité, le 13^e mois est plutôt une prime, qui n'est versée que si vous êtes présent au 31/12 de l'année.
- **Frais de déplacement** : On vous fait miroiter d'avantageux frais de déplacement. Mais leur pérennité n'est pas garantie ! 6 mois ou 2 ans plus tard, vous changez de mission et ils **ne vous sont plus versés** : Vos revenus en prennent un coup !
- **Télétravail et temps de trajet** : Vous profitez d'une mesure de tolérance qui vous permet de faire du télétravail **3 jours par semaine ou plus**. Vous décidez de **déménager** plus loin de votre lieu de rattachement en vous appuyant sur cet usage **alors qu'il n'est pas garanti**. 6 mois plus tard, le management durcit les conditions de télétravail et en revient à la règle de 2 jours par semaine, et **vos temps de trajet deviennent épuisants** !
- **Eloignement du site de rattachement** : Par ailleurs, en cas de frais kilométriques, vous serez moins bien indemnisé compte tenu de la règle du delta (**voir page suivante**)
- **Promesse non écrite** : Votre manager vous promet quelque chose oralement, mais au moment du CRH, il a « oublié » ou pire, il a été remplacé : Vous n'avez pas fait de compte-rendu écrit ? Pas de trace ? Dommage pour vous !
- **Interlocuteurs indirects** : Vous n'avez pas fait savoir la qualité de votre travail et la satisfaction client à tout le « collectif managérial » qui va décider de votre augmentation, seul votre manager direct le sait. Que va-t-il se passer, d'après vous ?
- **Choix prime, augmentation** : On vous donne une prime pour vous remercier et vous n'avez « donc » pas d'augmentation. 5 ans plus tard, vous comprendrez le problème ...

Un petit malin ...

- *Un de mes amis a eu besoin d'un avocat à la suite de son licenciement, ça lui a coûté plusieurs milliers d'euros !*
- *C'est bête ! Il a 29 ans ! Moi, en adhérant à la CFE-CGC, ça m'aurait coûté 55 euros par an !*
- *Tu rigoles ?*
- *Non, l'avocat de la CFE-CGC peut te défendre gratuitement si tu es adhérent ! Et en plus, tu reçois plein d'infos pour mieux connaître tes droits ! Et puis ta cotis permet de la CFE-CGC de négocier directement avec le gouvernement pour mieux défendre les salariés ...*



*Adhésion à la CFE-CGC pour les moins de 30 ans : 165€/an déductibles aux 2/3 de vos impôts soit **55€/an** (et **80€/an** pour les + de 30 ans)*



Qu'est-ce qui est écrit dans votre contrat de travail ? Vous savez lire ?

Vol de trotinettes à Latitude - Précision

Contrairement à ce que nous laissons entendre le mois dernier, au moins 2 des 3 trotinettes volées à Latitude **étaient attachées.**



Notre site Sopra Steria CFE-CGC



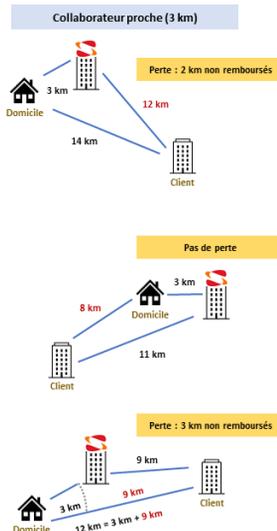
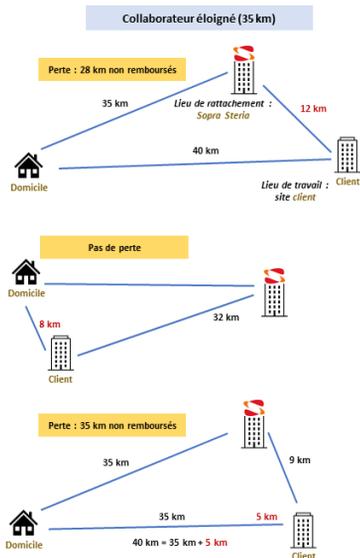


Les frais kilométriques, comment ça marche ?

Votre mission est inaccessible en transports en communs (ou alors avec des temps de trajets trop importants), et vous avez obtenu de votre management l'autorisation d'utiliser votre véhicule personnel. Les règles de calcul sont illustrées ci-dessous. Elles montrent que si vous êtes éloigné de votre lieu de rattachement, vous serez mal indemnisé dans certains cas et ça peut vous coûter cher !

Ainsi, vous y perdrez si vous utilisez les transports en commun pour aller à Sopra Steria et que vous prenez la voiture pour vous rendre sur site client. C'est parfois nécessaire s'il est perdu dans la campagne. Dans ce cas, la règle vous est très défavorable : 28 km voire 35 km non remboursés.

En principe, aller en mission ne devrait pas vous coûter plus cher que d'aller à Sopra Steria.



Loin de son lieu de rattachement Sopra Steria, on est moins bien remboursé !

La CFE-CGC demande un remboursement de la différence de coûts et pas seulement de kilomètres.

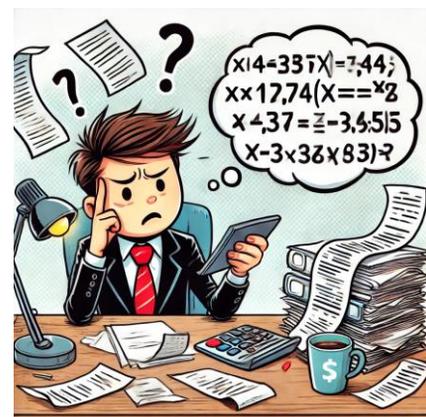
Projet de rachat Aurexia : Renforcement du conseil Services Financiers

La direction a annoncé en CSE SSG son projet de rachat d'Aurexia, cabinet de conseil en management fondé en 2006, accompagnant les banques et compagnies d'assurance dans leurs projets de développement, d'efficacité opérationnelle et de mise en conformité.

Ce rachat devrait permettre de doubler les effectifs et le CA du conseil Services Financiers de Sopra Steria, - d'autant que les activités d'Aurexia sont complémentaires aux nôtres -, et nous rendre plus visibles sur le marché.

Estimation CA 2024, 20M€, dont 80 % en France, avec une équipe de 140 consultants. Aurexia dispose de bureaux à Paris, Nantes, Londres, Singapour, Hong Kong et au Luxembourg. Des partenariats croisés sont d'ores et déjà mis en œuvre.

A suivre ...



Et aussi ...

Pensez à :

- vous faire rembourser 100% du surcoût des transports en commun (Extension de zones)
- Réclamer des indemnités de surtemps de trajet si vous êtes éligible (> 2h aller retour en région parisienne ou > 1h30 en région) : 5€ / 7€ / 9€ par jour

Voir aussi : F2F/Mes outils RH/ Déplacements & Frais



Management : L'effet Pygmalion

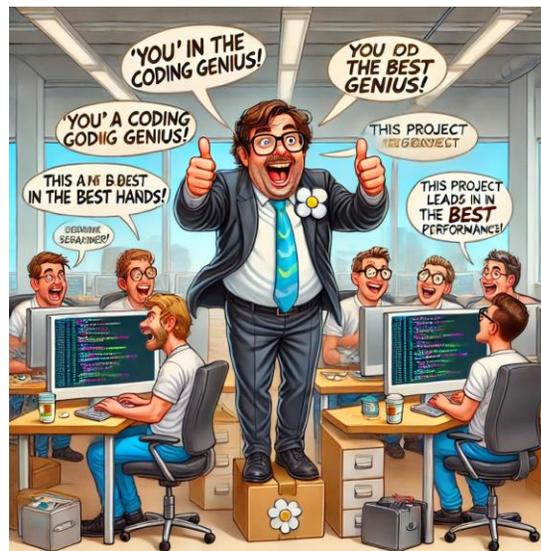
Si votre manager critique sans arrêt votre travail, demandez-lui de se renseigner sur l'effet Pygmalion, et son opposé, l'effet Golem ...

Des études des années 1960 ont montré que quand on traite une personne d'une façon positive, on améliore sa confiance en elle ce qui améliore sa performance : C'est l'**effet Pygmalion**.

Inversement, critiquer sans arrêt ses collaborateurs produira l'effet inverse, l'**effet Golem**, une dégradation des résultats. Des expériences faites **avec des enfants et même des rats** (oui, vous avez bien lu !) ont montré des résultats très étonnants : En les supposant plus performants, on améliore leur performance !

Dans le monde de l'entreprise, valoriser les compétences des individus et des équipes, leur fixer des objectifs ambitieux mais réalistes et **leur apporter un soutien constant va créer ainsi un cercle vertueux de motivation et de performance ...**, en restant bien sûr dans des limites raisonnables pour ne pas créer une pression excessive et des déceptions !

En savoir plus : [Cadremploi - L'effet Pygmalion](#)



Vous êtes les rois du code, les gars ! – Ouais, c'est vrai !



Actualités nationales

- Les **intentions d'embauches de cadres en baisse** en ce début d'année : Elles passent de 55% à 48%. [Voir l'article](#)
- **Impacts du vote du budget 2025 sur Sopra Steria :**
 - **Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises :** Il nous semble bien que Sopra Steria sera concernée par cette taxe sur les bénéfices, entre 20,6% et 41,2% - Autant de moins pour les salariés et les actionnaires. A confirmer.
 - **Taxe sur les rachats d'actions :** Notre rachat de 150M€ d'actions pour les détruire a eu lieu avant, mais la prochaine fois, nous devrions être concernés
 - [Voir l'article LCP](#)

Bienvenue à nos collègues de Galitt !

Nos **300 collègues de Galitt**, spécialisée dans les **solutions de paiements** (conseil, développement logiciel, sécurité des transactions) ont rejoint Sopra Steria Group le 31/12/2024.

La CFE-CGC leur souhaite la bienvenue !



La Newsletter CFE-CGC

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Février 2025

4

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise, c'est avoir des représentants pour un dialogue social ouvert constructif et d'avenir... Parce que l'entreprise c'est d'abord l'humain, et que sans vous ce n'est plus qu'une coquille vide...

Une question d'ordre social, salaire, vos conditions de travail, un conflit, un handicap, une rupture ? Contactez votre représentant CFE-CGC Sopra Steria en toute discrétion à notre adresse : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

En adhérant, **vous bénéficiez d'une permanence juridique**, et du conseil de vos représentants CFE-CGC. Vous participez également à la défense active de votre travail, de votre métier.

Pourquoi CFE-CGC ? Chut ! On vous explique tout ! En 1981, on rajoute CFE pour « Confédération Française de l'Encadrement », pour s'ouvrir à l'ensemble de l'encadrement, même les non-cadres ...

4^e syndicat de France, la CFE-CGC est forte de ~~150.000~~ 160.000 adhérents (*)

Nos actions à Sopra Steria : Défendre vos intérêts, vous informer de nos victoires et de nos combats

(*) Encore plus nombreux cette année !!
La CFE-CGC est présente dans toutes les grandes ESN, les cabinets de conseil, et dans la plupart des entreprises du privé et du public.

Quelques beaux succès :

- Création de la retraite complémentaire pour les cadres (AGIRC)
- Création de l'APEC, spécialisée dans l'emploi des cadres
- Congé paternité, mis en place en 2002 sur demande de la CFE-CGC, doublé en 2021 (28 jours)

Bon à savoir : Une adhésion est anonyme, elle est déductible aux 2/3 sur votre déclaration de revenus.

A la CFE-CGC, elle revient à moins de 6€50 par mois.

Pour adhérer :

Contactez-nous par mail ou téléphone

Ou en ligne :

<http://www.fici-cfecgc.org/adherer-en-ligne/>

Contact : Envoyez-nous la fiche ci-dessous complétée à : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

Nom : _____
 Prénom : _____
 Mail : _____
 Tél : _____
 Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Vos représentants - Contactez-nous en toute discrétion

François MAISTRE : 06.63.68.84.18 / Sopra Steria
 Frédéric GIZARD : Tours / Le Mans
 Patricia ANDASSE : Paris Latitude
 Sylvie GEGOUT : I2S
 Fabrice CORDONNIER : Lille
 Jacques BERHOCOIRIGOIN : Toulouse



Jacques FAUVEL : 06.31.84.84.05 / Sopra Steria
 Laurent VAYSSIERE : Sopra Steria
 Pascale CHEHIKIAN : Lyon Grenoble
 Thierry TZONOS : Sopra Steria - Nice
 Libia ACERO BORBON : HR Software
 Jean-Noël CHALOPIN : HR Software